

recours à ce moyen pour nous convaincre de quelque chose qui n'est pas vrai, et, dans son for intérieur, il sait, de même que tous les libéraux, que ce n'est pas vrai. Il n'y a eu aucune tromperie. Ils n'avaient pas assez de députés à la Chambre pour appuyer le gouvernement. C'est pourquoi il a été défait. Pourquoi ne dit-il pas la vérité? Je tiens à répéter que ces paroles sont du premier ministre, car il n'y a pas de guillemets. Il faut le signaler, car sa défense d'aujourd'hui était fausse.

Non pas par le genre de tromperie de lundi soir.

Voilà ses propres paroles. Je déclare donc, monsieur l'Orateur, avec tout le respect que je vous dois, que la motion du député de Kamloops est tout à fait recevable parce que le premier ministre a diffamé, calomnié tous les députés à la télévision en donnant l'impression que ce bon gouvernement—c'est ce qu'il pense mais nous pensons le contraire—a été défait par tromperie en cette occasion. Je pourrais terminer en disant qu'il s'agit là d'une nouvelle règle, d'une règle du roi Pearson 1^{er}. Il ne démissionnera pas tant qu'on ne le congédiera pas.

L'hon. Mlle LaMarsh: Cela semble plutôt du Dief le dernier.

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas particulièrement à participer au débat actuel. Je tiens simplement à indiquer très clairement, quant à la tromperie alléguée à propos du vote de lundi soir, que les membres de ce groupe ont voté en accord avec leur conscience et sans tenir compte des autres députés ni des autres partis de la Chambre. (*Applaudissements*)

Je voudrais simplement ajouter encore un mot pour dissiper ce que je considère comme un malentendu. Il se trouve qu'un seul membre de notre parti était absent, l'autre soir, lors de la mise aux voix. Je ne me servais pas de l'appareil destiné à la traduction, mais, sauf erreur, quelqu'un parlait de l'absence de deux de nos membres. Monsieur l'Orateur, nous nous rendons compte que ce problème relève de vous et c'est pourquoi nous vous laissons le soin de le résoudre.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la principale conclusion que j'ai tirée jusqu'ici de ce débat, c'est que le premier ministre (M. Pearson) a été fameusement bon à la télévision hier soir.

• (3.30 p.m.)

Le député de Kamloops se plaint de deux allégations ou déclarations contenues dans l'émission radiodiffusée du premier ministre. Il cite les expressions «cas de tromperie» et «crise préfabriquée». Les députés se montrent bien chatouilleux lorsqu'ils posent la question de privilège en réponse à ces deux expressions. Ceux qui parmi nous sont à la Chambre depuis un certain temps savent que ces expressions sont relativement modérées...

Une voix: Non pas lorsqu'il s'agit de principes.

L'hon. M. MacEachen: ...surtout ceux d'entre nous qui ont pu entendre et apprécier les foudres lancées parfois dans un torrent de paroles désobligeantes par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker). Je remarque, monsieur l'Orateur, qu'il a eu le bon goût de ne pas s'associer au ridicule de cette question de privilège montée de toutes pièces.

L'autre jour, lorsque j'ai proposé la motion d'ajournement, l'honorable député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard) a dit que c'était un sale tour des libéraux.

M. MacEwan: Ce l'était.

L'hon. M. MacEachen: Je voudrais parler en termes généraux...

M. Horner (Acadia): Ce l'était.

L'hon. M. MacEachen: Eh bien, monsieur l'Orateur, je conclus mon plaidoyer. (*Applaudissements*)

Le grand public est certainement libre de prétendre que la Chambre des communes est incompétente, qu'elle manque de jugement, qu'elle n'effectue pas son travail efficacement. C'est une observation que tout particulier pourrait faire. Nos privilèges sont-ils ainsi violés? Ne sommes-nous pas prêts à accepter des critiques? Les honorables vis-à-vis ne prétendent certainement pas aujourd'hui que nos privilèges personnels, notre intégrité et notre situation en qualité de député sont lésés par les expressions «situation trompeuse» ou «crise fabriquée». Ils n'ont certainement pas plus le droit d'adopter cette attitude que nous, de ce côté-ci, de prétendre que nous avons été noircis ou calomniés par deux députés de l'opposition qui l'autre jour et aujourd'hui ont déclaré qu'en proposant